

PROJET PÉDAGOGIQUE

Périscolaire des Près Verts

DE SAINT-VIT

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Directrice du centre : Mme SAVANI Collyne (06.80.82.69.21)

Directeur adjoint : M. NICOLIN Baptiste (07.86.53.74.75)

Responsable de territoire : M. SIRACUSA Johan

Secrétariat : Mme GUEGUEN Lorène (03.81.81.71.80)

<http://francas-stvit.jimdo.com/>

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PRÉSENTATION ET FONCTIONNEMENT

CADRE ET SUIVI DES ANIMATEURS

LES AXES DU PROJET PÉDAGOGIQUE

RÔLE DE L'ÉQUIPE

SÉCURITÉ MORALE, AFFECTIVE ET PHYSIQUE
DES ENFANTS ET ADULTES

LES BESOINS DU PUBLIC

NOS PARTENAIRES

L'ÉVALUATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE

ORGANIGRAMME

INTRODUCTION

L'accueil périscolaire constitue aujourd'hui **un maillon essentiel du parcours éducatif de l'enfant**. Il ne se limite pas à un simple temps de garde, mais s'affirme comme un véritable espace éducatif, **complémentaire à l'école**. En s'inscrivant pleinement dans les **valeurs de l'éducation populaire**, il offre un **cadre bienveillant et stimulant** qui favorise l'apprentissage de la vie en collectivité, le développement de l'autonomie, de la curiosité et de la créativité.

Ce temps spécifique, à mi-chemin entre les obligations scolaires et le temps libre, permet aux enfants d'expérimenter autrement, à leur rythme, des activités variées qui enrichissent leurs compétences sociales, culturelles et citoyennes. À travers le jeu, la découverte, l'expression artistique ou encore les projets collectifs, l'accueil périscolaire contribue activement à leur épanouissement personnel.

Dans un monde en constante évolution, où les repères éducatifs sont souvent mouvants, le périscolaire se positionne comme un espace de confiance et de construction. Il s'appuie sur une équipe d'animation engagée, porteuse de projets et à l'écoute des besoins des enfants et de leurs familles. Il joue ainsi un rôle clé dans la continuité éducative, en lien étroit avec les partenaires locaux, notamment les équipes enseignantes, les collectivités et les acteurs du territoire.



Ce projet pédagogique 2025-2026 s'inscrit dans cette dynamique. Il définit les intentions éducatives qui guideront les actions de l'équipe tout au long de l'année, dans le respect des rythmes et des besoins de chaque enfant, pour faire de chaque moment vécu au périscolaire une opportunité de grandir.

RAPPEL DU PROJET EDUCATIF

DES VALEURS FONDAMENTALES

DEMOCRATIE : pour que chacun, y compris l'enfant et le jeune, participe aux décisions qui le concerne et qui concerne la cité à laquelle il appartient.

LAICITE : pour une égalité de traitement des personnes, le respect des différences, l'accueil de tous sans distinction d'origine ethnique, culturelle ou sociale, de conviction philosophique, politique ou religieuse.

SOLIDARITE : pour que chacun ait les mêmes chances de réussite, la possibilité de développer avec les autres membres de la collectivité les relations nécessaires à son épanouissement personnel et son implication citoyenne.

Ces valeurs sont garantes de la construction d'un monde plus juste, plus démocratique, plus libre où chaque personne est intégrée et acteur dans son environnement. Ces valeurs sont support à l'exercice d'une véritable citoyenneté.

Leur action est indissociablement éducative, sociale et culturelle.

EDUCATIVE : ils contribuent au développement de la personnalité de l'enfant et à son épanouissement civique.

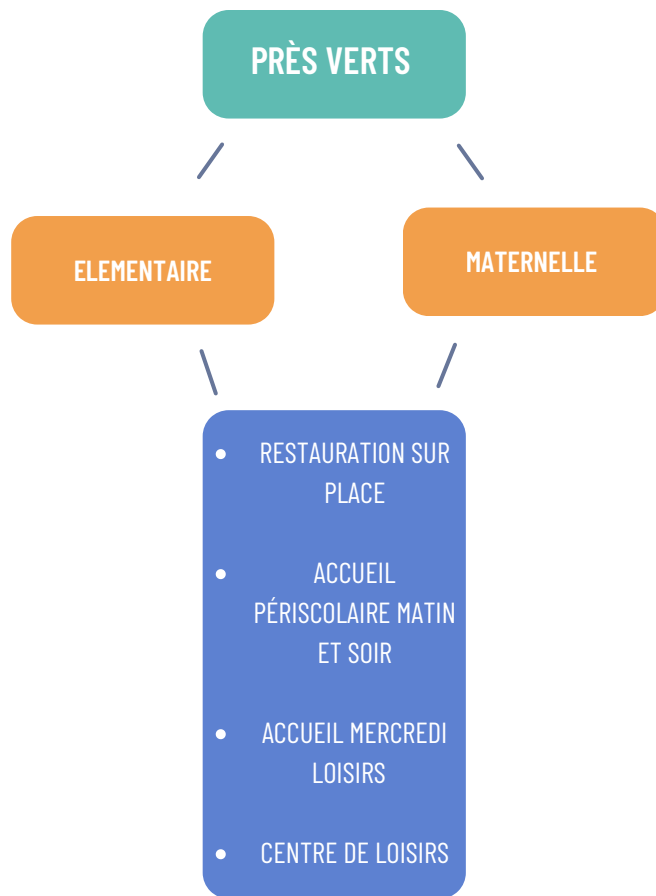
SOCIALE : ils luttent contre toutes les formes d'exclusion, de ségrégation et d'injustice qui s'oppose au droit à l'éducation pour tous.

CULTURELLE : ils suscitent chez les enfants et les jeunes l'envie de découvrir les richesses de notre civilisation, et de s'ouvrir à une culture de plus en plus universelle.

PRÉSENTATION ET FONCTIONNEMENT

ORGANISATION :

L'école des Près Vert ouvre ses portes le 01 septembre 2025, elle rassemble deux écoles : Claude Nicolas Ledoux ainsi que Jouffroy D'Abbas. Le périscolaire fonctionne le matin, le midi ainsi que le soir. Le centre accueille les enfants sur les temps du mercredi et des vacances scolaires.



L'OCCUPATION DES LOCAUX

Les Près Verts :

- Une salle de restauration / self
- 2 salles d'activités
- Une salle de motricité
- deux cours d'écoles
- Grande salle multi-activités
- une salle animateur
- un bureau de direction

ORGANISATION DE L'ACCUEIL DU MATIN

Le matin de 7h30 à 8h30 : disponibilité et accueil.

Le centre doit être un lieu accueillant et sécurisant.

Il devra permettre aux enfants d'amorcer la journée en douceur et à leur rythme.

® animateurs disponibles.

® Espaces jeux, lecture, multi-pôles, repos.

Lors de ce temps d'accueil, il n'y aura pas d'activité particulière, si ce n'est sur demande express des enfants ou la finalisation d'activités déjà commencées. L'accueil du matin est un moment très important, car il est le passage entre la famille et le centre de loisirs. La séparation, pour les plus jeunes en tout cas, peut être parfois difficile ; l'équipe d'animation se doit d'être présente, disponible, à l'écoute des enfants et des parents.

De 7h30 à 8h30, l'accueil se fait dans la salle des Francas : coin calme, discussion.

Des coins sont aménagés pour les jeux en bois, jeux de société, lecture, dessin.

Un animateur sera disponible pour accueillir les familles.

ORGANISATION DE L'ACCUEIL DU SOIR

Les temps du soir de 16 h 30 à 18 h 30 : Détente, ateliers, découverte :

Des ateliers : arts plastiques, sports collectifs, théâtre, décoration, etc.

Des ateliers spontanés seront proposés selon les envies des enfants. De nouveaux sports et jeux collectifs seront à l'honneur afin de favoriser la solidarité dans les échanges entre enfants.

Des coins calmes sont installés : coin lecture, jeux de société, jeux de construction.

L'étude surveillée ou « pause cartable » fonctionne à partir de 18 h 00.

Les enfants inscrits jusqu'à 18 h 30 pourront, à la demande des parents ou pas, faire leurs devoirs tous les soirs.

L'accueil du soir est un moment privilégié, les familles étant plus disponibles que le matin, des discussions peuvent alors avoir lieu avec les animateurs. Les équipes peuvent également mettre en place des temps de partage entre les parents et les enfants par le biais de petits jeux (devinettes, énigmes, ...).

LA RESTAURATION SCOLAIRE, LES PRÈS VERTS

Au sein des locaux de Près Verts, le self avec sa grande salle de restauration constitue un véritable atout pour l'accueil périscolaire des enfants en élémentaire. Plus qu'un simple lieu de repas, il devient **un espace éducatif** à part entière, propice à l'apprentissage de l'autonomie, de la responsabilité et du vivre ensemble.

Le fonctionnement en self permet aux enfants de faire leurs propres choix parmi les propositions, de se servir dans le respect des quantités, de gérer leurs plateaux et leurs déplacements en autonomie. Cela favorise la prise d'initiatives, le développement de l'estime de soi, mais aussi l'apprentissage des règles de vie collective : respect du tour, gestion du temps de repas, soin apporté à l'environnement (tri, débarrassage, propreté).

C'est également **un lieu privilégié pour sensibiliser les enfants à une alimentation équilibrée**, au gaspillage alimentaire, et à l'importance de moments de convivialité. Le temps du repas devient ainsi un moment éducatif fort, où les enfants apprennent à se connaître, à échanger, à écouter et à coopérer dans un cadre structurant mais souple, adapté à leurs besoins et à leur niveau de maturité.

En valorisant ce type d'organisation, l'accueil périscolaire s'inscrit dans **une logique d'accompagnement global** de l'enfant, où chaque moment de la journée peut être porteur de sens et d'apprentissage.

ORGANISATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE MATERNELLE

Côté maternelle, chaque animateur est référent d'une classe. Il va rejoindre les enfants inscrits dans la classe, il attend que le couloir soit dégagé pour faire sortir les enfants. Un passage aux toilettes et direction la salle de restauration.

Les enfants de maternelle sont au service à l'assiette. Durant tout le temps du service (de 12h00 à 13h20), les enfants restent assis, les animateurs accompagnent les enfants et les aident.

Une fois le repas terminé, les petites sections partent en direction de la salle d'activité, tandis que les moyens et grands choisissent d'aller dehors ou dans la salle d'activité pour les ateliers. À 13h40, les enfants rentrent par classe avec leurs animateurs référents et se dirigent vers les toilettes puis vers leur classe calmement.

ORGANISATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ELEMENTAIRE

Les élémentaires fonctionnent en self, même pratique que chez les maternelles. Un animateur référent par classe. À 12h chaque animateur va faire l'appel dans sa classe. Les enfants inscrits restent dans la classe avec l'animateur le temps que les autres enfants sortent, ce qui permet de ne pas mélanger les enfants.

Il y a un ordre de passage qui ne change pas : Les deux classes de CP partent au self dès la sortie des classes, elles sont suivies par les deux classes de CE2 vers 12h15. Ensuite, c'est au tour de la classe des CE1-CE2 vers 12h20. C'est un roulement constant, les enfants prennent le temps qu'ils veulent pour manger étant donné que nous avons 200 places dans la salle de restauration. Les classes de CE2-CM1 / CM1 / CM1-CM2 / CM2 viennent en deux parties, la première vers 12h50 et la deuxième vers 13h00. Lorsque les enfants ne mangent pas, ils sont soit en temps libre organisé soit en atelier.

Lors des repas, nous cherchons donc :

- À développer la responsabilisation et l'autonomie des enfants : les enfants se servent seuls et ont le libre choix de leur place dans la salle de restauration.
- À développer la convivialité : apprendre à gérer le niveau sonore en utilisant divers outils... favoriser la discussion entre enfants et entre enfants/adultes.
- À respecter le rythme de chacun : prendre le temps de manger tout en discutant, dans une ambiance saine. Pour développer ses connaissances en matière de goût, l'enfant doit explorer divers aliments, avec l'animateur qui l'incite sans pression. L'éducation au goût, essentielle pour diversifier l'alimentation, permet de découvrir les richesses sensorielles des aliments. Cela favorise aussi le civisme en apprenant à défendre et respecter différents points de vue. Les échanges conviviaux aident à persuader l'enfant de goûter des aliments qu'il refuse initialement. Une alimentation diversifiée durant l'enfance est cruciale pour un développement sain à l'âge adulte.

Les enfants ont des obligations :

- entrée / plat obligatoire (des petites portions sont proposées)
- fromage non obligatoire
- dessert non obligatoire, toujours deux propositions : gâteaux / yaourt ou fruit
-

Concernant les desserts, les animateurs prennent plusieurs fruits avec eux et proposent des petits morceaux aux enfants qui n'ont pas pris de dessert.



FONCTIONNEMENT PORTAIL FAMILLE

Les Inscriptions

Les familles souhaitant inscrire leurs enfants doivent compléter un formulaire d'inscription conforme aux normes en vigueur, fournir une copie du carnet de vaccinations et une attestation d'assurance scolaire ou de responsabilité civile. Les inscriptions se déroulent durant les périodes d'ouverture des Francas, en fonction des besoins de garde des parents. Une fois l'inscription réalisée, le dossier est valable pour toute l'année scolaire. Après vérification et validation du dossier, nous créons un portail famille sur notre application « Bel Ami », développée par VIP Concept. Chaque parent a accès à ce portail et peut inscrire ses enfants aux temps d'accueil désirés, avec un délai de réservation adapté aux différents types de réservations.

MERCREDI LOISIRS

Horaire	Activité
7h30 – 9h45	Accueil échelonné, jeux libres, prise de repères
9h45 – 10h00	Temps collectif : chant, danse ou animation dynamique
10h00 – 11h45	Activités du matin (ateliers créatifs, jeux, découvertes, projets...)
11h45 – 12h00	Temps libre, transition vers le repas
12h00 – 13h00	Repas en self, moment convivial et éducatif
13h00 – 13h30	Temps calme (lecture, dessin, musique douce...)
13h30 – 14h00	Sieste pour les plus petits ou ceux qui en ressentent le besoin
14h00 – 16h00	Activités de l'après-midi (grands jeux, projets, sorties, ateliers variés)
16h00 – 16h30	Temps libre
16h30 – 17h00	Goûter partagé
17h00 – 17h30	Départs échelonnés, échanges avec les familles



Une programmation thématique pensée avec et pour tous

Chaque période scolaire, les mercredis loisirs s'organisent autour d'un thème central qui donne du sens aux activités proposées. Ces thèmes, choisis en lien avec les centres d'intérêt des enfants, sont construits à partir de leurs idées, envies et besoins exprimés, afin de garantir leur engagement et leur plaisir à participer. La programmation s'appuie également sur les compétences, sensibilités et passions propres à chaque animateur, ce qui permet d'enrichir les contenus, de diversifier les approches et de valoriser les talents de l'équipe. Cette dynamique collaborative favorise la créativité, l'adaptation et la cohérence éducative tout au long de l'année

TARIFS, FACTURATION ET MODES DE RÈGLEMENT :

De manière à garantir un accès aux services pour tous, nous appliquons la tarification modulée, en fonction des ressources et répondant aux exigences de la CAF du Doubs.

Les tarifs sont calculés d'après le Quotient Familial et selon les revenus des parents et en lien avec le logiciel CAF PRO, via un accès sécurisé.

Si les aides aux temps libres ou l'avis d'imposition ne sont pas fournis nous sommes dans l'impossibilité de calculer le tarif, nous octroierons automatiquement la tranche la plus haute.

Tarifs Périscolaire et restauration scolaire à partir du 01 septembre 2025 :

Bonne nouvelle : les tarifs ne bougent pas pour 2025-2026 ! L'accès à des temps éducatifs de qualité reste une priorité, sans coût supplémentaire pour les familles.

Tranches d'après le QF	1 heure de périscolaire (toute heure commencée est due)	Restauration scolaire (encadrement, activités et repas compris)
QF de 0 à 800 (ATL)	1.90 €	4.36 €
QF de 801 à 1000	2.44 €	5.41 €
QF de 1001 à 1200	2.53 €	5.71 €
QF de 1201 et 1400	2.63 €	6.08 €
QF de 1401 à 1700	2.73 €	6.38 €
QF de 1701 à 2000	2.83 €	6.70 €
QF > 2001	2.93 €	7.04 €

Les factures sont envoyées à terme échu (fin de mois) par mail. Elles sont à régler pour le 15 du mois. Les factures impayées font l'objet d'une relance écrite.

En cas de difficultés financières, il est nécessaire de prendre attache auprès du coordinateur.

La facturation à la demi-heure est pratiquée uniquement pour l'accueil périscolaire du soir.

Modalités de paiement :

Nous acceptons en règlement des prestations, les chèques, l'espèce (un reçu doit être obligatoirement délivré), les chèques ANCV et les chèques CESU (uniquement pour les temps d'accueil périscolaire déduction faite du repas).

Gestion des absences :

Toute absence doit être signalée le plus tôt possible.

Seuls seront déduits les repas annulés au moins 72 heures à l'avance (jours ouvrés) ainsi que les absences pour raison médicale d'au moins une semaine, signalées au plus tard le premier jour d'absence et accompagnées d'un certificat médical (celui-ci doit nous être fourni dans les 48 heures).

TARIFS MERCREDIS À PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE 2025 :

Inscription à la journée		Heure supplémentaire de 7h30 à 8h30	Saint Vitois Demi-journée	Saint -Vitois Journée Complète	Extérieurs Demi-journée	Extérieurs Journée Complète
Avec Repas	QF 0 - 800 (ATL)	1.90 €	5.91 €	7.63 €	9.03 €	13.84 €
	QF 801 - 1000	2.44 €	8.59 €	11.75 €	11.75 €	18.12 €
	QF 1001 - 1200	2.53 €	9.85 €	13.99 €	13.11 €	20.49 €
	QF 1201 - 1400	2.63 €	10.68 €	15.29 €	14.02 €	21.92 €
	QF 1401 - 1700	2.73 €	12.05 €	16.37 €	15.17 €	23.50 €
	QF 1701 - 2000	2.83 €	13.52 €	17.52 €	16.75 €	25.07 €
	QF > 2001	2.93 €	15.20 €	18.67 €	17.27 €	27.17 €
Sans repas	QF 0 - 800 (ATL)	1.90 €	2.64 €	5.27 €	7.19 €	11.18 €
	QF 801 - 1000	2.44 €	3.82 €	7.64 €	7.45 €	14.90 €
	QF 1001 - 1200	2.53 €	4.39 €	8.77 €	7.65 €	15.30 €
	QF 1201 - 1400	2.63 €	4.99 €	9.98 €	8.36 €	16.71 €
	QF 1401 - 1700	2.73 €	5.54 €	11.07 €	9.20 €	18.60 €
	QF 1701 - 2000	2.83 €	6.09 €	12.17 €	10.46 €	19.65 €
	QF > 2001	2.93 €	6.66 €	13.32 €	11.30 €	21.22 €



CADRE ET SUIVI DES ANIMATEURS

Sur site, deux animatrices référentes sont présents. Elles font le lien entre la directrice et l'équipe mais il est aussi l'interface entre les parents et le corps enseignant.

Les deux animatrices référentes sont Claudine Pereira sur les Près Verts avec les élémentaires, Isabelle Marion sur les Près Verts avec les maternelles.

Ils sont présents sur tous les temps d'accueils périscolaires soit matin, midi et soir. Ils disposent également d'un téléphone professionnel notamment en cas de retard de parent pour l'accueil du soir. Ils sont garant de la bonne mise en place du fonctionnement des accueils.

A hauteur de d'une fois par semaine, le lundi matin, une réunion de 1h30 est prévue afin de faire des points sur l'équipe, les enfants et les projets en cours. Dans un second temps, les trois animateurs référents (2 de près vert et un directeur adjoint sur l'école de René Roussey) peuvent travailler avec la directrice ou en autonomie sur une demande spécifique (exemple : travail sur les règles de vie, élaboration d'un questionnaire, réalisation d'outils de communication, réalisation des goûters équilibrés et préparer la commande goûters, organisation/préparation d'évènement). Ces réunions sont des temps de co-construction.

L'animateur référent a un rôle important et essentiel sur le terrain, surtout avec un centre qui réunis beaucoup d'enfants.

Il doit faire remonter à la direction les dysfonctionnements rencontrés sur site, les retours de parents si besoin. Il est responsable du bon fonctionnement de l'accueil lorsque la directrice n'est pas présente mais il est également force de proposition.

La directrice anime une réunion d'équipe dans la semaine d'1h30. Il transmet les informations à son équipe et il répartit les tâches à réaliser si nécessaire. Il doit impulser une dynamique de groupe et encourager une cohésion d'équipe. Cette réunion est également un temps de préparation pour les projets pour l'ensemble des équipes.

Enfin, chaque premier lundi du mois une réunion mensuelle est animée par la directrice avec l'ensemble des équipes. Cette réunion permet de travailler sur la méthodologie de projets, travailler sur l'avancée du projet d'animation à l'année, organisation d'évènements, ...

Cette réunion mensuelle permet d'encourager la dynamique et la cohésion d'équipe.

Nous avons également 1 heure de réunion prévu en plus les animateurs qui travaillent lors du périscolaire du soir.

LES AXES DU PROJET PÉDAGOGIQUE

Grands axes du projet pédagogique 2025-2026

1. Favoriser la communication bienveillante et constructive

Objectif : Développer des outils et des postures favorisant l'expression, l'écoute active et la compréhension mutuelle, que ce soit entre enfants, entre animateurs ou entre l'équipe et les familles.

Encourager les temps d'échange formels et informels.

Créer des espaces d'expression pour les enfants (parole libre, conseils d'enfants, affichage, boîtes à idées).

Former les équipes à la communication non violente et à la médiation.

2. Renforcer la cohésion au sein des équipes et entre les enfants

Objectif : Créer un climat de confiance et de solidarité, propice au travail collectif et à l'épanouissement de chacun.

Mettre en place des projets d'équipe fédérateurs et des rituels communs.

Valoriser les compétences et qualités de chaque membre du personnel.

Développer des activités coopératives et intergénérationnelles pour renforcer les liens entre les enfants.

3. Soutenir l'autonomie et la participation des enfants

Objectif : Donner aux enfants une place active dans la vie du centre, pour qu'ils deviennent acteurs de leurs loisirs.

Impliquer les enfants dans le choix des activités et l'aménagement des espaces.

Valoriser leurs idées, leurs initiatives et leurs responsabilités.

Adapter les activités à leurs besoins, rythmes et intérêts.

4. Créer un environnement éducatif épanouissant et sécurisant

Objectif : Offrir un cadre stable, stimulant et rassurant, qui favorise le bien-être, la curiosité et la créativité.

Veiller à une organisation cohérente et des repères clairs pour les enfants.

Proposer une diversité d'activités répondant aux différents profils (créatifs, moteurs, calmes...).

Prendre en compte les besoins spécifiques et les émotions de chacun.

Axe transversal : Une place pour chacun - favoriser l'inclusion et l'équité

L'accueil périscolaire se doit d'être un espace accessible, accueillant et respectueux des besoins de tous les enfants, quels que soient leur origine, leur situation familiale, leur handicap ou leurs difficultés passagères. Cet axe transversal vise à garantir que chacun puisse trouver sa place, être reconnu, valorisé et accompagné dans son parcours personnel et collectif.

L'équipe d'animation s'engage à :

Adapter les activités, les supports et les espaces pour permettre la participation de tous, dans une logique d'inclusion et non de séparation.

Repérer et accompagner les besoins spécifiques, qu'ils soient liés à un handicap, à des fragilités sociales ou à des troubles du comportement, en mobilisant des compétences internes (dont une animatrice spécialisée) et des partenariats extérieurs si nécessaire.

Favoriser l'entraide et la coopération entre enfants, pour développer une culture de la solidarité, de la tolérance et du respect des différences.

Former et sensibiliser l'équipe aux questions d'inclusion, de posture bienveillante et d'écoute active.

Travailler en lien avec les familles, en instaurant un dialogue de confiance, en valorisant les échanges et en tenant compte des réalités de chacun.

L'inclusion n'est pas un dispositif à part : c'est une démarche quotidienne, portée par toute l'équipe, qui vise à garantir à chaque enfant les mêmes chances de s'épanouir, d'apprendre, de jouer, de créer et de vivre avec les autres.

SÉCURITÉ MORALE, PHYSIQUE ET AFFECTIVE DES ENFANTS ET ADULTES

Hygiène :

Chaque jour, et lors de tous les temps d'accueil, nous accorderons une place importante à l'hygiène. Les mains doivent être lavées avant de passer à table ainsi qu'après une activité manuelle ou physique. Les enfants ont la possibilité d'apporter leur brosse à dents.

Infirmierie :

Des trousse à pharmacie sont prêtes pour les sorties et présentes dans chaque école ainsi que dans la salle de restauration. (CF : Annexe Pharmacie)

Aucun médicament ne sera donné à un enfant sans ordonnance du médecin. Les instructions des parents ne remplacent pas un certificat médical. L'ordonnance ainsi que les médicaments doivent être fournis avec le nom de l'enfant inscrit dessus.

Un registre infirmerie est mis en place et doit être consulté par tous les animateurs. Tout animateur peut être amené à soigner une égratignure, mettre de la glace. De là chaque soin fait doit figurer sur le registre. Des points réguliers sont fait concernant les enfants qui ont des problèmes de santé ou souffrants de troubles du comportement : des solutions seront recherchées en collaboration avec l'équipe enseignante, l'enfant et les parents. De plus, l'animateur référent sur site est l'assistant sanitaire.

Rangement :

Le rangement fait partie de l'activité, il est donc assuré par les enfants et l'animateur. Cela permet aux enfants d'être acteurs de leur activité. Ils peuvent aussi prendre des responsabilités et être valorisé.

Matériel :

L'enfant et l'animateur sont responsables du matériel. L'animateur prépare son matériel avant l'activité et s'assure d'avoir le nécessaire. Dans le cas où la régie n'est pas munie du matériel voulu, l'animateur prépare une liste d'achats dont se charge le responsable du centre.

Protocole de sortie :

- La sécurité sera garantie par une bonne connaissance des uns et des autres (animateurs, enfants, parents, enseignants), par la prise en compte et l'application de la réglementation de la Jeunesse et des sports.
- Sur les différents temps d'accueil des appels sont effectués afin de connaître l'identité et l'effectif exact des enfants présents. Les enfants ne peuvent être récupérés que par des personnes autorisées, à qui, il est demandé, si nécessaire, une pièce d'identité. Un enfant peut partir seul à partir de 7 ans que s'il y a une autorisation écrite par les parents et accord entre les parents et le directeur du centre de Loisirs.

L'entrée et la sortie des enfants ne se fait que par une seule porte, sous la vigilance d'un animateur



Transport :

Nous utilisons les services de bus de la mairie seulement lors de sorties les mercredis ou pendant les périodes scolaires.

Un animateur est désigné « chef de convoi » pour le trajet en bus.

Le « chef de convoi » doit :

- Se présenter au chauffeur du bus et vérifier si les horaires de départ, de retour et le lieu de la sortie correspondent bien avec les informations qu'il détient. Il s'assure également que le chauffeur est en état de conduire.
- Demander au chauffeur de refermer et/ou de ne pas ouvrir les portes situées à l'arrière du car, et demander si les enfants peuvent commencer à monter.
- Placer les animateurs devant chaque issue de secours.
- Placer les enfants et leur interdire les places de la banquette arrière et les places tout devant.
- Veiller à ce que les enfants soient calmes et en sécurité pendant le transport et aux arrêts.
- Faire un appel nominatif des enfants à la montée dans le car et s'assurer de la présence effective de ceux-ci.
- Veiller à ce que l'ensemble des enfants soit bien attaché.
- Veiller à l'aération du car.
- Prévoir des sacs à vomir et de l'eau.
- Veiller à ce que les enfants ne mangent pas dans le car.

À chaque arrêt :

- Les animateurs comptent les enfants à la descente du car.
- Les animateurs veillent à ce qu'ils restent groupés.

De plus, la municipalité organise des exercices d'évacuation dans le courant de l'année :

- Évacuation du bus lors d'un trajet,
- Évacuation du site de la restauration scolaire.



PAI :

Pour les enfants disposant d'un suivi médical, un PAI, les parents doivent transmettre l'ensemble du dossier médical ainsi que les prescriptions au Francas du Doubs afin de compléter le dossier de l'enfant.

La directrice ou l'assistant sanitaire du site sera en charge d'administrer le traitement si besoin et d'informer par la suite les parents et l'équipe enseignante.

RÔLE DE L'ÉQUIPE

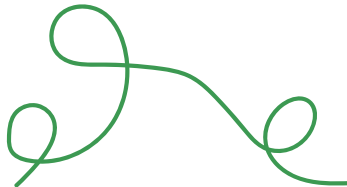
L'équipe d'animation est garante de l'entretien et du respect des locaux et se doit par conséquent de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à cet effet (rappel des règles de fonctionnement, d'hygiène, accompagnement des enfants pour le rangement et le nettoyage des locaux...). En outre, elle doit s'assurer de l'assimilation et du respect des règles de sécurité (par un rappel systématique avant et pendant chaque activité...)

Les enfants doivent évoluer dans un environnement sain et sécurisé. Il est donc important qu'ils comprennent et participent à toute initiative d'entretien et actes de prévention.



Directrice avec le directeur adjoint sur l'école de René Roussey :

- Elle est responsable du centre en référence avec la réglementation jeunesse et sport
- Elle est garante de l'application du projet pédagogique en référence avec le projet éducatif des Francas et elles l'ajustent si nécessaire
 - Elle fait le lien avec les parents et la collectivité
- Elle est garante de la sécurité physique, mentale et affective des enfants et de leur équipe (allergies, traitements, Projet d'Aide Individualisée : PAI)
 - Elle a un rôle formateur auprès de leur équipe
- Elle effectue les tâches administratives et de gestion du centre (inscriptions, courses, facturation, ...)
 - Elle a dans ce cas précis les responsables sanitaires
- Elle est aussi animatrice et ne doivent pas hésiter à se remettre en question



Animateurs :

- Ils établissent une relation de confiance avec les enfants et participent à leurs activités
- Ils encadrent les enfants durant les temps de vie quotidienne et s'assurent des bons déroulements de ceux-ci
 - Ils respectent le projet pédagogique et le planning établi
- Ils assurent le bien être et la sécurité physique et psychologique de leur groupe
 - Ils gèrent leur groupe dans un souci d'autonomie et de responsabilisation
 - Ils prennent soin du matériel et veille au rangement des locaux utilisés
 - Ils agissent en coordination avec le reste de l'équipe
 - Ils ont une attitude et un langage correct
 - Ils sont ponctuels
- Ils transmettent à la Directrice un bilan oral de leur journée (forme et humeur des enfants, problèmes rencontrés...)
 - Ils préparent des activités de qualité adaptées à leur public
 - Ils sont force de proposition
- Ils peuvent aussi se remettre en question régulièrement pour améliorer la qualité de l'accueil et des animations
- Ils doivent s'évaluer grâce à une remise en question permanente avec l'aide de l'équipe pédagogique, principalement la Directrice (suivi régulier)

Animateur référent :

Animateur enfants à besoins spécifiques

LES BESOINS DU PUBLIC

Les 3/5 ans :

Curieux, coopératifs et dans l'envie de bien faire, les enfants de 3/5 ans sont au début de la socialisation et de l'apprentissage de la vie en collectivité. Ils aiment coopérer et faire ensemble. Il apprécie jouer à des jeux de rôles et sont dans le mimétisme.

Les 6 et + :

Les enfants de 6 à 12 ans ont besoin d'échanger et de jouer avec les autres. Ils sont heureux d'agir avec les autres dans le même effort. L'appartenance à un groupe et la socialisation sont importantes. Les enfants ont besoin de se dépenser et de se confronter aux autres. Ils ont le goût de la compétition. On constate également, que les enfants sont souvent dans un rapport de force entre eux et que la compétition et l'individualisme priment quelques soient le type d'activité. Ils ont une grande curiosité sur le monde réel et ils ont besoin de partager leurs connaissances. Ils ont aussi besoin de création et d'expression, ils ont beaucoup d'imagination.

Les enfants à besoins spécifiques :

Sur Saint-Vit, une école dispose d'une classe ULIS à Près Verts. Une classe ITEP également au sein de l'école Renée Roussey.

Sur nos accueils, des enfants présents ont une reconnaissance MDPH ou ont un suivi éducatif. De ce fait, il nous paraît essentiel d'être dans une démarche de mixité des publics. Cela passe d'abord par la sensibilisation des équipes au handicap ou dans l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques. Il est important d'avoir une bonne communication avec les enfants.

Ce qui permet à tous, l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et la différence.

NOS PARTENAIRES

Collaboration avec l'équipe enseignante des écoles

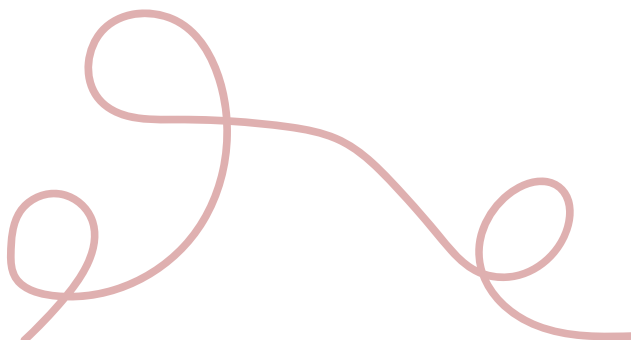
À la demande des directrices d'écoles, la directrice, le directeur adjoint et les animateurs référents se tiennent à disposition pour intervenir lors des conseils d'école. Leur but est de discuter des problématiques ou questions soulevées concernant le temps périscolaire.

Établir un lien direct sur le terrain est primordial, car l'école et le périscolaire sont étroitement liés. La directrice multi-sites et les animateurs veillent ainsi à créer des relations solides face aux enjeux quotidiens.

Rencontres et échanges

De plus, dans les semaines qui suivent la rentrée scolaire, l'équipe de direction des FRANCAS de ST VIT s'assure de rencontrer chaque directeur et directrice d'école. Cela permet de cerner d'éventuels besoins organisationnels et d'assurer une continuité dans les relations entre enseignants et activités périscolaires.

Les relations positives établies avec les enseignants, grâce à un dialogue constant, favoriseront notre collaboration sur divers projets communs.



Collaboration avec le Personnel de la Mairie : Personnel Technique

Il est crucial que nous travaillions tous ensemble dans une même direction pour améliorer la qualité des moments d'accueil.

Pour cela, nous visons à :

- ****Communiquer le plus possible**** entre nous.
- ****Offrir à chacun l'opportunité**** de s'exprimer sur le fonctionnement et de partager son avis lors des réunions.
- ****Sensibiliser**** le personnel technique à notre rôle éducatif.

Collaboration avec les Parents

Notre travail repose sur des échanges avec les parents, c'est pourquoi nous souhaitons encourager leur engagement dans la vie périscolaire et nos activités tout au long de l'année.

Horaires d'Ouverture

Pour répondre aux questions et besoins des familles, nos bureaux sont ouverts tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Un suivi pédagogique peut être établi en collaboration avec la famille. Avant cela, un entretien avec l'enfant et ses parents est mené par la directrice pour évaluer les difficultés d'insertion dans le groupe, de comportement ou d'autres problématiques. Ce suivi permet aux enfants en situation de mal-être ou ayant des difficultés à respecter la vie en collectivité de mieux s'intégrer dans nos structures d'accueil. Il s'agit d'un accompagnement individualisé.

Événements Communautaires

Nous organisons des événements tels que des spectacles, des expositions, la fête du printemps, la fête de l'enfance et de la jeunesse, ainsi que la fête de la musique, afin de rassembler parents, enfants et équipe d'animation.

Échanges Quotidiens

Des échanges quotidiens ont lieu avec les familles des enfants accueillis. Il est essentiel pour nous que les parents soient sensibilisés et convaincus de l'importance de nos actions.

Activités Parents/Enfants

Nous aimerions également mettre en place des soirées parents/enfants sur différents thèmes ou activités, comme des soirées jeux de société ou des débats et échanges.

L'ÉVALUATION

Grands axes et objectifs opérationnels :

- La qualité de la communication au sein de l'équipe
- La participation effective des enfants dans les choix d'activités
- La mise en œuvre de projets coopératifs
- L'inclusion des enfants à besoins spécifiques

Outils et indicateurs adaptés

Objectif	Indicateur	Outil d'évaluation
Améliorer la communication dans l'équipe	Nombre de temps d'échange mis en place / satisfaction de l'équipe	Réunions d'équipe, questionnaire interne
Favoriser l'expression des enfants	Nombre de conseils d'enfants, nombre d'idées proposées par les enfants	Journal de bord, tableau de suivi, boîtes à idées
Renforcer la cohésion entre enfants	Diminution des conflits, plus d'entraide observée	Grilles d'observation, retour des animateurs
Réussir l'inclusion	Nombre d'aménagements réalisés, participation active des enfants concernés	Fiches de suivi, échanges avec l'animatrice spécialisée et les familles

Impliquer tous les acteurs dans l'évaluation

L'équipe d'animation : échanges réguliers, bilans d'équipe par période, auto-évaluations.

Les enfants : en recueillant leur ressenti à travers des conseils, des questionnaires simplifiés, ou des temps de parole.

Les familles : via des questionnaires courts ou des temps de rencontre informels.

Toi-même : en tenant un carnet de bord ou en prévoyant des temps de recul à chaque fin de période scolaire.

Prévoir un moment dédié à l'analyse

bilan pédagogique par période scolaire (ou par trimestre) pour :

- Relire les constats,
- Identifier ce qui a bien fonctionné,
- Voir ce qui est à ajuster,
- Mettre en valeur les réussites.

Adapter et réajuster

L'évaluation doit servir à faire évoluer le projet : ajuster des pratiques, renforcer certains axes, redéfinir des objectifs... C'est aussi une preuve de professionnalisme et un levier de reconnaissance du travail de terrain.

Organigramme équipe d'animation de Près Verts :

Collyne
SAVANI

Equipe
maternelle

Isabelle
MARION

Lylou
LAMONTRE

Inola
BELLANGER

Gracinda
BARRADAS

Isabelle
MAITRUGUE

Nadège
NOEL

Sylvie
BARTHELEMY

Equipe
élémentaire

Claudine
PEIRERA

Sonia
FARIA

Naima
TOUEL

Fatma
NACIRI

Clara METIN

Lou
GUIGUE

Sabrina
JACOB

Océane
ROUSSEL

Mathis
CHAINHO

Morgane
BIDEAUX

Léna
BRAZIER

Emilie
MONDAMEY